

JUJUUBE

Votre journal d'information de la ville de La Possession

Décembre 2025



GRAND ANGLE

Enlèvement de l'autopont : la ville procède à des aménagements

**Jardins
partagés**

Une journée avec les
jardiniers de la ville p.7

Culture

Retour sur la Somen
Kreol ! p.10

Solidarité

Une épicerie
sociale à La
Possession p.16

ACTUALITÉS / NOU LA BAT KARE /
NOU LA FÉ / GRAND ANGLE /
VIVRE À LA POSSESSION /
PORTRAITS / TRIBUNE LIBRE /
KOTÉ PRATIK

SOMMAIRE



03. ÉDITO

04. ACTUALITÉS

- Nou lété la !
- Nou la bat karé !

08. NOU LA FE

12. GRAND ANGLE

Enlèvement de l'autopont : la ville procède à des aménagements

16. VIVRE À LA POSSESSION

- Une épicerie sociale à La Possession
- Le réseau cuivre tire sa révérence
- Reprise des séances de piscine adaptée
- Une saison cyclonique 2025-2026 annoncée comme active
- Êtes-vous inscrit sur le registre communal ?

20. PORTRAITS

22. TRIBUNE LIBRE

23. KOTÉ PRATIK

Décembre 2025

Le Jujube est le magazine municipal de la Ville de La Possession.

Adresse : B.P. 92, rue Waldeck Rochet, 97419 La Possession

Directeur de publication : Vanessa MIRANVILLE

Rédaction & Conception Graphique : Cabinet du Maire, Service communication, Région Réunion

Crédits photos : Laurent MORAU, Services municipaux, Shutterstock, Région Réunion

Imprimeur : INO PRINT

Dépot légal : 25.10.170P

Nombre d'exemplaires : 15 000

ISSN : 1156 - 3222

ÉDITO



Chères Possessionnaïses, chers Possessionnaïses,

Depuis mi-novembre, les travaux de retrait de l'autopont de la Ravine à Malheur – pilotés par la Région – ont débuté. Ce chantier, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la Nouvelle Route du Littoral, est indispensable pour préparer l'avenir de La Réunion. Avec plus de 422 000 véhicules en circulation sur l'île, l'adaptation de nos infrastructures est devenue incontournable pour garantir, demain, des déplacements plus fluides et plus sûrs.

Consciente des contraintes que ces travaux génèrent, la Ville s'est mobilisée bien en amont pour en limiter les impacts. Cinq réunions de travail ont été tenues avec la Région afin d'examiner chaque scénario possible pour atténuer les effets de la fermeture de l'ouvrage. Toutes les alternatives crédibles ont été étudiées en détail. Malheureusement, à l'exception de l'itinéraire bis vers la Grande Chaloupe, elles se sont toutes révélées, après expertise, irréalisables pour des raisons techniques ou incompatibles avec les exigences de sécurité routière.

Toutefois, la Ville a engagé dès septembre une série d'aménagements en centre-ville pour absorber une partie des flux reportés — optimisation des carrefours, ajustements des feux tricolores, réorganisation de certaines voies de circulation et sécurisation renforcée des cheminements piétons.

Une attention particulière a également été portée aux abords des établissements scolaires. Points de régulation, révision des temps de traversée, coordination avec les transporteurs, information renforcée des équipes éducatives, mise en place de pédibus : tout a été pensé pour maintenir les trajets des élèves dans les meilleures conditions possibles. Les commerces du centre-ville, eux aussi concernés par les changements de circulation, font l'objet d'un suivi attentif.

Ce chantier bouscule nos habitudes, mais il prépare des conditions de mobilité plus efficaces. Si la période actuelle demande des efforts, elle rappelle aussi la nécessité d'une réflexion collective sur nos modes de déplacement. Covoiturage, mobilités douces, transports en commun... Autant de leviers essentiels sur une île dont le réseau routier est saturé.

La Ville continuera d'informer régulièrement sur l'avancement du chantier et les adaptations prévues, afin d'accompagner au mieux cette période de transition.

À l'approche des fêtes, je forme le vœu que chacun puisse trouver, malgré ces ajustements du quotidien, des moments de sérénité et de partage. Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année.

Votre Maire
Vanessa MIRANVILLE



Nou lété la !

ACTUALITÉS



Atelier Parentali'thé au Relais Petite Enfance



La Tournée de la Santé à Pichette



Les Accueils Collectifs de Mineurs pendant les vacances d'octobre 2025



Forum des Associations 2025



Ti Frid et Ti Moris célèbrent le Maloya, classé au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO le 1er Octobre



Cérémonie Commémorative du 11 novembre



Action Kartié Libre pendant les vacances scolaires d'octobre



Près de 150 participants au Challenge des séniors 2025



Grand raid 2025 à l'école Evariste de Parry



Les agents de la ville marchent pour la lutte contre le cancer du sein



SURPRISE POSSESSIONNAISE

Victoire en D2 de l'équipe féminine de l'Académie de football de La Possession



Journée de Prévention des Risques psychosociaux à l'école Simone Veil avec les agents de la ville



26 novembre 2025 : Premier atelier de la Commission Communale d'Accessibilité sur le thème : Sport et Handicap



Nou la bat karé !

RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE



Du 7 au 10 octobre, plusieurs sites de la commune – parmi lesquels le Jardin d’Anchaing, l’EHPAD Les Lataniers, le centre-ville, le parc Rosthon et le gymnase Gaston Dumesnil – ont accueilli les animations organisées dans le cadre de la Semaine Bleue, rendez-vous annuel dédié aux seniors.

Tout au long de la semaine, un programme d’activités a été proposé aux participants : des repas partage, des échanges intergénérationnels, des ateliers de bien-être, ainsi que des animations culturelles et sportives telles que le tai-chi, la réflexologie, la danse folklorique ou encore le karaoké.





LES JOURNÉES DU PATRIMOINE A L'HONNEUR



La 42^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine s'est tenue le 20 septembre à l'Espace Culturel Héva, sur le thème du patrimoine architectural.

Au programme : des visites guidées à la Grande Chaloupe, des balades en petit train et à vélo électrique, des ateliers participatifs (quiz nature, cuisine, fabrication d'instruments) ainsi que des démonstrations des savoir-faire traditionnels.

Cette journée dédiée à la découverte du patrimoine local s'est clôturée avec l'animation musicale de Gramoun Sello.

AN PARTAZ AVEC LES JARDINIERS DE LA VILLE : UNE JOURNÉE AUTOUR DU JARDINAGE ET DE LA BIODIVERSITÉ

Le vendredi 14 novembre, l'esplanade de la Maison Payet, à Cœur de Ville, a accueilli l'évènement An Partaz, un rendez-vous consacré au jardinage et à la préservation de la biodiversité.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu participer à différents ateliers et stands thématiques animés par les jardiniers de la commune, autour des plantes locales et des pratiques respectueuses de l'environnement. Une visite guidée du jardin de Latania et la projection du film "Jardins Partagés" ont également permis d'aborder la place du végétal et du partage des savoir-faire dans la vie quotidienne.

Cette édition a réuni habitants et scolaires pour redécouvrir ensemble le patrimoine naturel et s'initier à la culture de légumes sains, favorisant ainsi une consommation locale et une meilleure santé.



Retrouvez les Jardins partagés en vidéo

SCANNEZ-MOI





LA POSSESSION OBTIENT 2 LAURIERS AU LABEL « VILLE ACTIVE & SPORTIVE »



Cette distinction vient récompenser la démarche engagée par la commune pour valoriser et renforcer la place du sport dans la vie du territoire. Le label, reconnu au niveau national, distingue les collectivités investies dans la promotion de l'activité physique, du bien-être et de la santé pour tous.

Créé en 2017, "Ville Active & Sportive" met en avant les communes qui font du sport et de la cohésion sociale des priorités de leur projet de territoire. En 2025, plus de 1 000 villes en France et en outre-mer sont labellisées, témoignant de la dynamique nationale en faveur des pratiques sportives accessibles à tous.



LA POSSESSION DÉCROCHE LA 3^e ABEILLE DU LABEL APICITÉ

La ville vient d'obtenir la troisième et dernière abeille du Label APicité® - Territoire engagé pour les abeilles.

Cette récompense valorise la progression des actions déployées en faveur des pollinisateurs : gestion écologique des espaces verts, zéro pesticide, soutien à l'apiculture local.





SEDD 2025 : DES ACTIONS LOCALES AUTOUR DU RÉEMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ

Du 18 septembre au 8 octobre, plusieurs actions se sont tenues dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable.



Deux ateliers Réparali Kafé, organisés au Centre socioculturel Nelson Mandela et à l'Espace Culturel Héva, ont réuni habitants et bénévoles autour d'un même objectif : **réparer plutôt que jeter**.

Dans la continuité de cette démarche, un repas solidaire a été proposé à l'école Arthur Alméry au bénéfice **d'une trentaine de personnes vulnérables**, permettant de valoriser les excédents alimentaires issus de la restauration scolaire.



Enfin, le concours "Le Petit Colibri" a été lancé, comme chaque année, auprès des **4 557 élèves** des écoles possessionnaïses, qui y participeront tout au long de l'année scolaire.



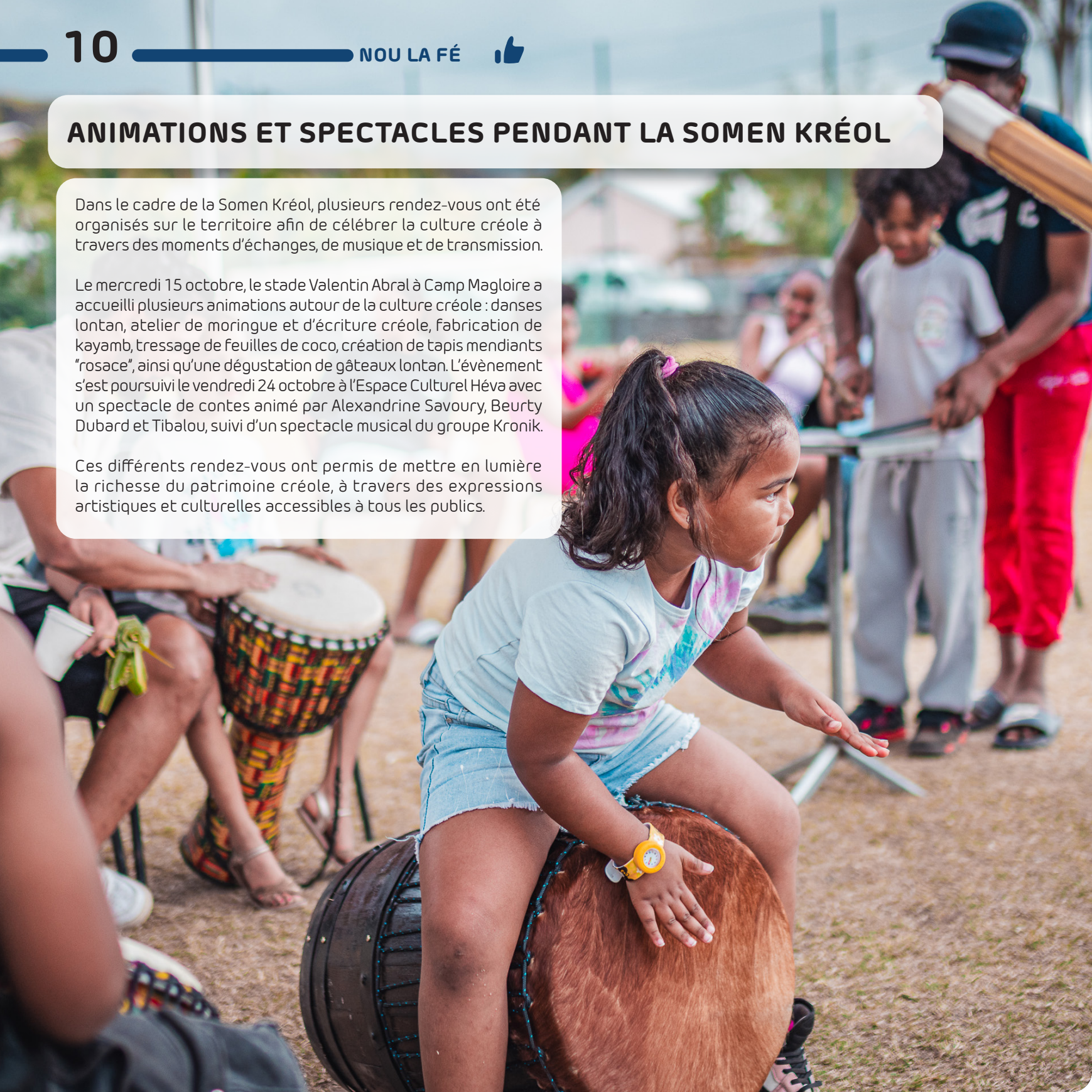


ANIMATIONS ET SPECTACLES PENDANT LA SOMEN KRÉOL

Dans le cadre de la Somen Kréol, plusieurs rendez-vous ont été organisés sur le territoire afin de célébrer la culture créole à travers des moments d'échanges, de musique et de transmission.

Le mercredi 15 octobre, le stade Valentin Abral à Camp Magloire a accueilli plusieurs animations autour de la culture créole : danses lontan, atelier de moringue et d'écriture créole, fabrication de kayamb, tressage de feuilles de coco, création de tapis mendiants "rosace", ainsi qu'une dégustation de gâteaux lontan. L'évènement s'est poursuivi le vendredi 24 octobre à l'Espace Culturel Héva avec un spectacle de contes animé par Alexandrine Savoury, Beurty Dubard et Tibalou, suivi d'un spectacle musical du groupe Kronik.

Ces différents rendez-vous ont permis de mettre en lumière la richesse du patrimoine créole, à travers des expressions artistiques et culturelles accessibles à tous les publics.



UNE RESTAURATION SCOLAIRE DURABLE ET PARTICIPATIVE



Les restes de cantine transformés en ressources pour la ville

Dans le cadre de sa politique environnementale et en cohérence avec la loi AGEC¹, la Ville de La Possession a mis en place un dispositif de tri, collecte et compostage des restes alimentaires issus des cantines scolaires : le Bokashi

Réalisé en partenariat avec les services municipaux et le Territoire de l'Ouest, ce projet, pionnier à La Réunion, permet de réduire les déchets à la source tout en produisant un compost naturel utilisé pour enrichir les sols de la pépinière municipale et des espaces verts.

La démarche Bokashi implique plusieurs écoles de la commune – Victor Hugo, Évariste de Parry, André Malraux, Jules Joron, Auguste Lacaussade, Éloi Julienon et Alain Lorraine. Plus largement, toutes les écoles de la ville participent activement au tri des déchets.

Moins de plastique, plus de durabilité

Dans le cadre de la mise en conformité avec la loi EGALIM², la restauration scolaire poursuit sa démarche d'amélioration continue. Les récipients en plastique utilisés dans les cantines ont été remplacés par de la vaisselle en verre. Les plateaux compartimentés laissent désormais place à des plateaux de service individuels, mieux adaptés aux enfants et facilitant la distribution des repas.

Ces évolutions s'inscrivent dans une volonté d'améliorer la qualité du service tout en réduisant son impact environnemental.



¹ : Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire

² : La Loi pour l'Équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire



ENLÈVEMENT DE L'AUTOPONT : LA VILLE PROCÈDE À DES AMÉNAGEMENTS

Dans le cadre de la reprise du chantier de la Nouvelle Route du Littoral (NRL), la Région Réunion a engagé depuis le mois de novembre, la première phase de construction du futur échangeur de la RN1 à Ravine à Malheur. Cette opération a entraîné le démontage de l'autopont provisoire, modifiant ainsi les conditions de circulation dans le centre-ville de La Possession.



Échangeur Ravine à Malheur

La Possession adapte son réseau routier aux travaux de la NRL

Entre le 29 septembre et le 7 novembre, au vu des perturbations liées aux travaux entrepris par La Région Réunion, la Ville a mené une série d'aménagements destinés à fluidifier le trafic et à renforcer la sécurité des déplacements. Ces interventions désormais achevées, ont permis de réorganiser plusieurs axes structurants pour mieux absorber l'augmentation du flux automobile, conformément aux conclusions d'une étude de circulation spécifique réalisée par un Bureau d'Etudes spécialisé.



Ainsi, la **rue Justin Baptiste** a été réaménagée en sens unique prioritaire à double voies vers le sud afin de faciliter le passage des véhicules. De nouvelles places de stationnement ont également été aménagées sur la place du Marché Forain, tandis qu'à proximité de La Poste, les emplacements en bataille ont été transformés en stationnements longitudinaux pour améliorer la fluidité du trafic.

La **rue Évariste de Parny** est désormais en double voie depuis la rue Auguste Lacaussade. Elle permet une meilleure circulation, notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école. Des places de stationnement de type « dépose minute » ont également été créées sur la voie à proximité de l'école Evariste de Parny.





Enfin, la **rue du Capitaine Dimitile** aménagée en sens unique vers le sud, en direction du Leclerc, améliore la lisibilité du plan de circulation et limite les croisements.

Au carrefour des **rues Anchaing et Emmanuel Texer**, la création d'une double voie en sens unique prioritaire vers le sud permet une meilleure régulation des flux. La mise en place de nouveaux trottoirs, de panneaux de signalisation et d'un nouveau revêtement sécurisent les déplacements.



Ces aménagements financés à hauteur de 85% par la Région Réunion, visent à réduire la congestion en centre-ville et à permettre de meilleures conditions de déplacement pendant les différentes phases de travaux

Pour la sécurité des enfants : Pédibus et dépose-minute

En parallèle, la municipalité a mis en œuvre plusieurs mesures pour sécuriser la desserte des écoles et encourager les déplacements doux. Des circuits pédibus – trajets à pied encadrés permettant aux enfants de rejoindre l'école en toute sécurité– visent à limiter la circulation automobile aux abords des établissements scolaires.

Pour l'école Raymond Mondon, le départ du Pédibus se fait depuis le parking du complexe sportif de Camp Magloire, afin de désengorger les abords immédiats de l'école. L'école Henri Lapierre bénéficie quant à elle d'un circuit pédibus reliant la place du Marché Forain au quartier du Leclerc, jusqu'à l'établissement.

Enfin, depuis la rentrée d'octobre, l'école Évariste de Parny profite d'un espace de dépose-minute sur le terrain de l'association L'Assemblée de Dieu, encadré par les agents de la Caisse des Écoles, qui assurent la régulation de la circulation et la sécurité des piétons.

Permanences : Les médiateurs de La Région et de la Ville à votre écoute



Jusqu'au 19 décembre, les médiateurs de la Région et de la Ville organisent une permanence pour vous permettre d'échanger sur le projet, de poser vos questions et de faire part de vos préoccupations :

- **À la médiathèque Héva**
25 Rue Evariste de Parny
le lundi et jeudi
de 13h à 17h



nrl

LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL



RACCORDEMENT DE LA POSSESSION À LA NRL : LES TRAVAUX DÉMARRENT !



Après plusieurs années d'attente, le chantier de la Nouvelle Route du Littoral entre dans sa dernière ligne droite : c'est le dernier virage !

Les travaux reprennent dès novembre 2025 côté La Possession, pour achever les 3,1 km restants du projet, dont 2,5 km en viaduc maritime jusqu'à La Grande Chaloupe.

L'objectif : livrer la route complète en 2030, avec des améliorations visibles et progressives dès 2026 pour les habitants de La Possession, et pour les 70 000 usagers quotidiens de la route du littoral.

- Une route plus sûre et plus fluide, sans basculements.
- La fin du canal bichique, symbole des embouteillages à répétition.
- Une meilleure connexion entre les quartiers et vers le Nord et l'Ouest.

POURQUOI COMMENCER PAR LA POSSESSION ?

Parce que c'est ici que la NRL doit se raccorder à la route actuelle.
Et parce que La Possession est la commune qui a le plus subi les conséquences de la route du littoral depuis la mise en service du premier viaduc : basculements successifs, bouchons, nuisances sonores à l'entrée de ville...

Commencer par La Possession, c'est corriger cette situation et connecter enfin la ville à la NRL.

POURQUOI RETIRER MAINTENANT L'AUTOPONT ?

→ L'ouvrage provisoire date de 2014, il se situe précisément à l'endroit où les travaux de raccordement à la digue vont s'engager.

→ Les travaux de renforcement de la digue qui vont démarrer côté mer risquent de fragiliser les emprises de l'autopont, son retrait est également une mesure de sécurité pour les usagers.

→ Les travaux d'accès ainsi réalisés permettront d'enclencher les différentes phases du chantier et de connecter la ville à terme au futur viaduc dont les travaux démarrent en 2027.

→ Tout l'enjeu est de maîtriser ce phasage afin de ne pas perdre davantage de temps dans la livraison de la totalité de l'ouvrage.

→ Plus tôt les travaux démarrent et plus tôt la route sera livrée.



Les conditions de circulation pendant les travaux

- La nuit du **22** au **23 novembre** (de **22h à 14H**), la RN1 sera totalement fermée pour le démontage de l'autopont. La circulation sera déviée sur la rue Mondon pendant ce phasage des travaux.
- Pour le reste des travaux : **pas de rupture de circulation.**
- La route reste ouverte en **2x2 voies** en journée, et à une voie pour chaque sens pour les travaux de nuit.
- Un plan de circulation spécifique** dans le centre-ville est mis en place jusqu'en novembre 2026 pour absorber les flux vers l'Ouest.
- Des itinéraires temporaires clairement signalés.

LA RÉGION À L'ÉCOUTE DES POSSESSIONNAIS

Pour limiter l'impact des travaux, le phasage du chantier a été revu pour réduire au maximum la durée de l'indisponibilité de la liaison de la RD41 → RN1 en direction de l'Ouest à 12 mois.

À cet effet, une voie provisoire entre la RD41 et le giratoire NRL sera créée.

Un dispositif de proximité (permanences médiateurs, info travaux) assure un suivi et une information en continu vers les habitants.

À L'ISSUE DES TRAVAUX : UNE LIBÉRATION ATTENDUE POUR LA POSSESSION

Pour La Possession, l'achèvement de la NRL rime avec la fin du canal bichique, et la fin de la paralysie du centre-ville.

Fini les embouteillages interminables à chaque forte pluie. La Possession sera enfin libérée, fluide et connectée à la NRL.

LES AMÉLIORATIONS CONCRÈTES ET PROGRESSIVES

pour les Possessionnais

Échéance	Amélioration prévue	Bénéfices attendus
Sous 8 mois (environ 8 mois après le retrait de l'autopont)	→ Mise en service de la section de NRL au droit de La Possession dans le sens Nord → Ouest (sens Saint-Denis → Saint-Paul)	<ul style="list-style-type: none"> Le trafic de ce sens de circulation sera éloigné des habitations, ce qui avec l'enrobé phonique qui sera réalisé devrait permettre de réduire les nuisances sonores de la circulation par rapport à la situation actuelle.
Sous 12 mois (Fin 2026 : 1 an après le retrait de l'autopont)	<ul style="list-style-type: none"> → Ouverture de la circulation de la section de NRL au droit de La Possession dans les deux sens (Nord ↔ Ouest) → Ouverture de la circulation d'une bretelle provisoire permettant de connecter la RD41 vers l'Ouest et le Nord 	<ul style="list-style-type: none"> Le revêtement phonique sera posé à cette étape, réduisant les nuisances sonores à l'entrée de ville. Les Possessionnais pourront à nouveau rejoindre directement Saint-Paul ou Saint-Denis sans passage par le centre. La bretelle permettra de rejoindre directement l'Ouest sans traverser le centre-ville, améliorant la fluidité du trafic à La Possession. Effet attendu : désengorger le centre de La Possession et réduire en partie le bruit dans les quartiers proches de l'autopont (Camp Magloire, Ravine à Malheur, Cœur de Ville).
Sous 24 mois (mi-2027)	→ Mise en service du nouvel échangeur de La Possession (avec des voies pour les voitures, couloirs réservés aux bus, pistes cyclables, cheminements piétons sécurisés)	<ul style="list-style-type: none"> L'échangeur définitif assurera l'accès à la NRL vers le Nord et l'Ouest et l'accès à La Possession depuis l'Ouest Avec bretelles séparées pour chaque direction et accès directs aux quartiers environnants (Ravine à Malheur, Camp Magloire, Cœur de Ville, et zones d'activités proches de la ZAC Cœur de Ville).
À terme (2030)	→ Fin des basculements, disparition du canal bichique, circulation apaisée	Sécurité renforcée



- Tout savoir sur www.regionreunion.com
- Lettres d'information, panneaux d'affichage et relais sur les réseaux sociaux de la Ville.
- Permanences des médiateurs travaux NRL à la médiathèque Heva à La Possession les après-midi (en semaine) à partir du 7 novembre 2025.

ZOOM SUR le futur échangeur de La Possession

1



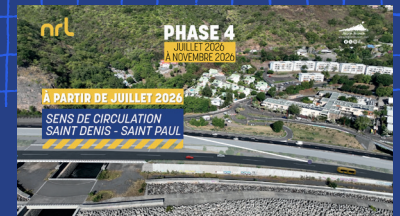
2



3



4



5 a



5 b





UNE ÉPICERIE SOCIALE À LA POSSESSION



Une Épicerie Sociale a ouvert ses portes au **11 rue Jean Albany, à La Possession**. Fruit d'un partenariat entre le CCAS et l'association ATOUT 974 qui en assure la gestion opérationnelle, elle vise à faciliter l'accès à des produits alimentaires et d'hygiène pour les personnes en situation de précarité.

Les bénéficiaires sont intégrés au dispositif selon des conditions de ressources, après constitution d'un dossier par un travailleur social et admission en commission. Ils bénéficient ensuite d'un accompagnement socio-budgétaire individualisé et peuvent accéder à des produits à coût réduit, dans la limite d'un montant défini, pendant le temps de cet accompagnement.

Quelles sont les conditions d'accès à l'Épicerie Sociale ?

1. Résider à La Possession
2. Se trouver en situation de difficultés financières, évaluées selon les ressources et le reste à vivre
3. Prendre rendez-vous avec un travailleur social du CCAS, du département ou de la CAF

Pour tout renseignement, contacter l'association ATOUT 974 à l'adresse suivante : atout974@gmail.com



LE RÉSEAU CUIVRE TIRE SA RÉVÉRENCE

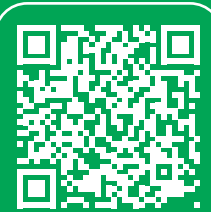
L'ancienne ligne téléphonique et ADSL, reconnaissable à sa prise en "T", vit ses dernières semaines. En effet, le réseau cuivre qui a longtemps permis de téléphoner et d'accéder à Internet sera progressivement remplacé par la fibre optique, plus moderne et plus performante. Pour continuer à communiquer et bénéficier d'une connexion stable, il est nécessaire de contacter dès à présent l'opérateur de votre choix afin de souscrire à une offre adaptée à vos besoins.



Besoin d'aide pour effectuer la transition ?

Des informations et un accompagnement sont disponibles sur le site treshautdebit.gouv.fr

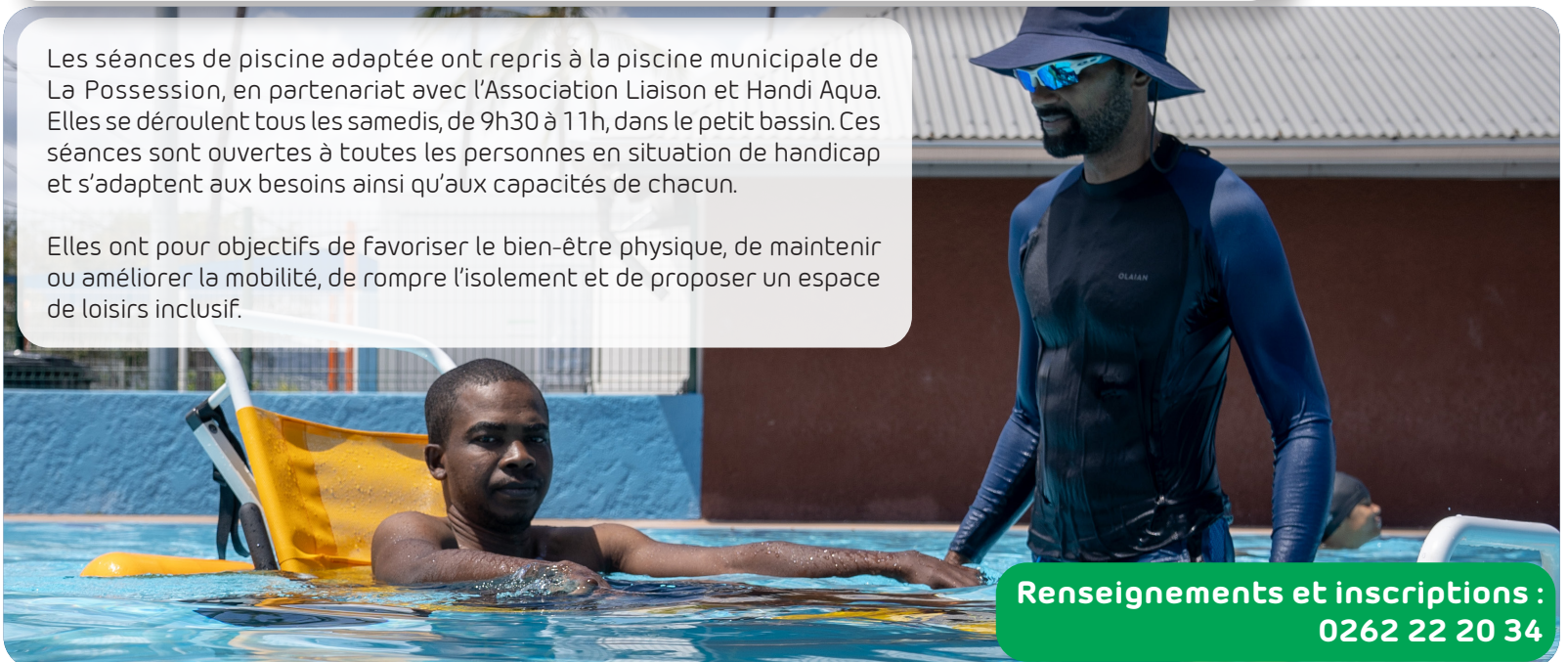
Plus d'infos



DES SÉANCES DE PISCINE ADAPTÉE CHAQUE SAMEDI

Les séances de piscine adaptée ont repris à la piscine municipale de La Possession, en partenariat avec l'Association Liaison et Handi Aqua. Elles se déroulent tous les samedis, de 9h30 à 11h, dans le petit bassin. Ces séances sont ouvertes à toutes les personnes en situation de handicap et s'adaptent aux besoins ainsi qu'aux capacités de chacun.

Elles ont pour objectifs de favoriser le bien-être physique, de maintenir ou améliorer la mobilité, de rompre l'isolement et de proposer un espace de loisirs inclusif.



Renseignements et inscriptions :
0262 22 20 34

PRÉVENTION DES RISQUES

La saison cyclonique a débuté : tenez-vous prêts !

Selon Météo-France, la saison cyclonique 2025-2026 s'annonce aussi active que la précédente, avec une intensité proche, voire supérieure à la normale. Cette année, les températures de la mer plus élevées et l'intensité accrue de l'activité pluvio-orageuse créent des conditions particulièrement favorables à la formation de cyclones. Dans ce contexte, la Mairie rappelle l'importance d'une préparation anticipée pour garantir la sécurité de chacun.

LES ALERTES CYCLONIQUES

PRÉ-ALERTE CYCLONIQUE

Préparez-vous et suivez les consignes.

ALERTE ORANGE CYCLONIQUE

Danger imminent, limitez vos déplacements et préparez-vous à rester chez vous.

ALERTE ROUGE CYCLONIQUE

Restez à l'intérieur, interdiction de sortir, attendez la fin du danger.

ALERTE VIOLETTE CYCLONIQUE

Situations de danger extrême, tous les services d'urgence sont mobilisés ; suivez les instructions des autorités.

PHASE DE SAUVEGARDE

JE ME TIENS INFORMÉ DES CONSIGNES : La menace cyclonique est écartée mais il reste des dangers.



CENTRES D'HÉBERGEMENT

En cas de besoin, la commune met à disposition **8 CENTRES D'HÉBERGEMENT**

- **Ravine à Malheur – École Joliot Curie**
70 lits – 0262 22 98 91
- **Dos d'Âne – Mairie Annexe**
30 lits – 0262 32 00 19
- **Saint-Laurent – Centre ville – Centre socioculturel Nelson Mandela**
70 lits – 0262 44 56 60
- **Mafate – Ilet à Malheur – École + Cantine**
12 lits – 0262 55 00 38
- **Mafate – Aurère – École + Cantine**
10 lits – 0262 24 98 72
- **Mafate – Ilet à Bourse – École + Cantine**
10 lits – 0692 22 37 10
- **Mafate – Grand Place – École + Cantine**
10 lits – 0262 43 23 22
- **Mafate – La Nouvelle – École + Cantine**
10 lits – 0262 43 24 77

? Avez-vous préparé un sac de secours ? ?

? Avez-vous pensé à élaguer vos arbres ?

? Avez-vous identifié une pièce de repli chez vous ? ?

Téléchargez les consignes



NUMÉROS D'URGENCE

15

URGENCE MÉDICALE SAMU

17

POLICE / GENDARMERIE

18

POMPIERS

112

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

MAIRIE DE LA POSSESSION

Joindre les services de la ville pendant un épisode cyclonique :

0262 22 20 02 / cyclone419@lapossession.re

ÊTES-VOUS INSCRITS SUR LE REGISTRE COMMUNAL ?

SOLIDARITÉ CITOYENNE

En cas de déclenchement d'un plan d'urgence, comme lors d'un cyclone, il est essentiel de localiser les personnes vulnérables pour assurer une intervention rapide et ciblée des services sociaux.

Le CCAS de La Possession recense ces personnes, vulnérables âgées, isolées et/ou en situation de handicap via un registre nominatif et confidentiel, permettant en cas de risque exceptionnel, de leur apporter une aide adaptée.

**VOUS AVEZ 65 ANS OU PLUS ET
RÉSIDEZ À DOMICILE ?**


**VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS,
ÊTES RECONNU(E) INAPTE AU
TRAVAIL ET VIVEZ CHEZ VOUS ?**

**L'UN DE VOS PROCHES EST
FRAGILISÉ ET VOUS SOUHAITEZ
L'INSCRIRE ?**

**VOUS ÊTES UN ADULTE EN
SITUATION DE HANDICAP À
DOMICILE ?**

FAITES-VOUS CONNAITRE !

Inscrivez-vous dès maintenant sur le
Registre Communal de La Possession
auprès du **Centre Communal d'Action
Sociale**.

 0262 71 10 90

 ccas@lapossession.re



AGATHE LERIVAIN

20 ANS D'ENGAGEMENT POUR LES ENFANTS À L'ÉCOLE ÉVARISTE DE PARNY

À 64 ans, Agathe Lerivain tourne une nouvelle page après près de vingt années passées à l'école Évariste de Parny. Connue pour son sourire, sa bienveillance et son énergie communicative, cette femme au grand cœur, originaire de Madagascar et installée à La Possession depuis 1996, a quitté la cantine pour profiter pleinement de sa retraite, entourée de sa famille et de ses petits-enfants.

Agathe, pouvez-vous nous raconter vos débuts à l'école Évariste de Parny ?

J'ai commencé à travailler à l'école en tant que cuisinière en 2003, j'y ai passé une grande partie de ma vie. En 2018, je suis devenue responsable de cuisine, mais j'ai toujours aimé toucher à tout : la cuisine, le rangement, le nettoyage... Mon rôle, c'était surtout d'être aux petits soins pour les enfants, à l'écoute de leurs besoins, et de leur offrir chaque jour un bon moment autour du repas.

Les enfants vous appelaient "Mamie Agathe"— comment expliquez-vous ce lien si fort avec eux ? et avec vos collègues par la même occasion ?

(Rires) Oui, c'est vrai ! Les enfants me voyaient un peu comme leur mamie, et mes collègues comme une māmān. On travaillait dans le respect et la bonne entente, c'est ce qui faisait la force de notre équipe. Pour moi, c'était important que tout le monde se sente bien. Avec les enfants, il y avait toujours une belle complicité : dès qu'ils chahutaient, un regard suffisait pour les calmer ! J'aimais tellement les accompagner que j'ai même participé bénévolement à certaines sorties scolaires, comme celle au Colorado, juste pour voir comment c'était "en dehors" de la cantine.

Quels sont les moments qui vous ont le plus marquée ?

Ce qui me rend la plus fière, c'est de voir la joie dans les yeux des enfants, leur sourire quand ils apprécient un plat ou qu'ils viennent simplement me dire merci. Le jour de mon départ, l'émotion était au rendez-vous, entre larmes et rires. J'ai réalisé la chance que j'avais eue de vivre tout cela, entourée de personnes formidables. Aujourd'hui, je compte bien prendre du temps pour moi : profiter de mon mari, voyager un peu, et surtout profiter de mes trois petits-enfants de 1,3 et 8 ans qui m'attendent avec impatience... et moi aussi !

“ Ce qui me rend la plus fière, c'est de voir la joie dans les yeux des enfants, leur sourire quand ils apprécient un plat ou qu'ils viennent simplement me dire merci.



ANAÏS PAVIEL MIGALE

JEUNE ATHLÈTE POSSESSIONNAISE EN OR



À 17 ans, Anaïs, lycéenne et athlète originaire de Sainte-Thérèse, incarne la passion et la persévérance. Spécialiste du saut en longueur, elle s'est déjà illustrée sur les pistes régionales et nationales : finaliste aux Championnats de France Cadette (5^e), double championne de la zone Océan Indien chez les moins de 16 ans en longueur et au 100 m haïes, et médaillée d'or aux Jeux de la CJSOI* aux Seychelles en 2025. Rencontre.

Anaïs, qu'est-ce qui t'a amenée vers l'athlétisme, et t'a donné envie de t'y investir ?

J'ai commencé l'athlétisme à six ans grâce à ma mère, Nathalie Migale, ancienne spécialiste des haïes, plusieurs fois championne à La Réunion et dans la zone Océan Indien, et médaillée aux Jeux des Îles en 1998. C'est elle qui m'a mise sur les starting-blocks... et j'ai tout de suite

accroché ! Au fil du temps, le saut en longueur s'est vite imposé comme ma discipline de cœur : j'y ai signé une belle 5^{ème} place aux Championnats de France Cadette et remporté l'or aux CJSOI cette année !

Comment as-tu vécu cette expérience et cette médaille d'or aux Jeux de la CJSOI ?

Les Jeux, c'est une ambiance extraordinaire, partagée avec des jeunes venus de tout l'océan Indien. En 2022, à Maurice, je n'avais que 14 ans (surclassée chez les cadettes), et j'avais décroché la médaille de bronze avec un saut à 4,88 m. Cette année, j'ai remporté l'or avec 5,56 m ! J'en suis très fière et j'en garde des souvenirs inoubliables, surtout lors de la remise des médailles, quand la Marseillaise a retenti. C'était un moment magique, aussi bien pour moi que pour la délégation de La Réunion, ma famille, ma mère et mon coach, Yoland Armougom.

Quels sont tes prochains objectifs, à la fois sportifs et personnels ?

Sur le plan sportif, je vise une nouvelle qualification aux Championnats de France et j'espère franchir la barre des 5,75 m cette saison. Je me prépare également en vue des Jeux des Îles 2027, qui auront lieu aux Comores. Sur le plan personnel, mon objectif c'est évidemment d'obtenir mon baccalauréat (Rires). Ensuite, j'aimerais poursuivre mes études vers une école de commerce dans le luxe ou le marketing !

*Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien



Quand on veut réussir, il faut s'accrocher. Avec le temps et les efforts, on va toujours plus loin.



TRIBUNE POLITIQUE

Aménager autrement pour libérer le quotidien des Possessionnais

La Possession connaît une évolution rapide, mais non maîtrisée. Les projets sortent de terre sans vision d'ensemble, les voies se saturent, les espaces respirables se raréfient, et ce sont les habitants qui en subissent les conséquences chaque jour. En témoignent les travaux de la RN1E et l'enlèvement de l'autopont: temps de trajet rallongés, difficultés de stationnement, sentiment d'insécurité, manque de cohérence entre les quartiers.

Nous méritons mieux qu'une urbanisation « au coup par coup ».
Nous méritons un territoire pensé pour les Possessionnais, et pas seulement construit sur eux.

Un aménagement réfléchi, c'est un urbanisme qui anticipe, qui protège nos espaces naturels, qui maintient un équilibre entre logements, services, mobilités, loisirs et qualité de vie. C'est aussi une vision qui respecte nos valeurs familiales, notre identité et notre cadre de vie.

Parce qu'une ville se construit, mais surtout... se pense.

Philippe Robert
Conseiller municipal d'opposition



DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE PROXIMITÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

La Maison France Services poursuit sa mission d'accompagnement grâce à sa permanence itinérante : Dominique Virassamy se rend dans les quartiers pour vous aider dans toutes vos démarches administratives (CAF, retraite, Pôle Emploi, services publics, démarches en ligne, etc.). Retrouvez-la :

À Saint-Laurent

Lundi, mardi et mercredi
de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h30

À Moulin Joli

Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de
12h30 à 16h30
Vendredi : de 8h00 à 12h30



À Ravine à Malheur et Pichette, des permanences seront organisées selon les besoins des habitants.

Contact : 0692 25 02 35

En complément, d'autres lieux d'accueil restent accessibles chaque jour pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques : les mairies annexes de Saint-Laurent, Rivière des Galets, ainsi que la Direction de la Citoyenneté à la mairie centrale proposent un soutien personnalisé tout au long de la semaine.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter lors des prochaines élections, pensez à vérifier ou à actualiser votre inscription sur les listes électorales



Où s'inscrire ?

- En ligne sur service-public.fr jusqu'au **4 février** via ce QR Code
- En mairie, au service Élections jusqu'au **6 février** ou par courrier : rue Waldeck Rochet, 97419 La Possession







Plus d'infos : 0262 22 20 02



ou par mail : elections@lapossession.re

CONTACTS




Mairie de La Possession

-  10, rue Waldeck Rochet,
BP92 97419 La Possession
-  Tél. 0262 22 20 02
-  courrier@lapossession.re
-  Lundi - jeudi : de 8h à 16h30
Vendredi : de 8h à 15h30



Cabinet du Maire

-  Tél. 0262 22 20 02
-  cabinet419@lapossession.re



Police Municipale

-  Tél. 0262 22 03 89
-  policemunicipale@lapossession.re
-  Lundi - vendredi : de 8h à 17h



Communication

-  Tél. 0262 54 55 00
-  communication@lapossession.re


CCAS

-  Rue Waldeck Rochet
-  Tél. 0262 71 10 90




Petite Enfance

-  Tél. 0262 44 74 40
-  poleenfance@lapossession.re

Affaires Scolaires

-  9, avenue de la Palestine
-  Tél. 0262 27 27 80
-  affairescolaires@lapossession.re



Caisse des Écoles

-  24, rue Evariste de Parry
-  Tél. 0262 22 02 50
-  caissedesecoles@lapossession.re


Urbanisme

-  20 bis, rue Évariste de Parry
-  0262 24 15 15




Centre social KAZ FAMI Point d'Accès aux Droits

-  37, rue Moulin Joli
-  Tel. 0262 22 03 90




Funéraire

-  11, rue Patrice Lumumba
-  Tél. 0262 71 06 55
-  cimetiere@lapossession.re




Restauration Scolaire

-  Rue Waldeck Rochet
-  Tél. 0262 22 30 75
-  restauration@lapossession.re

Espace Culturel Héva

-  24, rue Evariste de Parry
-  Tél. 0262 22 40 00
-  mediatheque@lapossession.re

Habitat

-  84 rue Leconte de Lisle
-  0262 24 07 49
-  habitat@lapossession.re



TROUVEZ-NOUS EN UN SCAN !



RESTEZ CONNECTÉS
ET INFORMÉS :

Ville de La Possession 

Ville de La Possession 

Ville de La Possession 

Ville de La Possession 

Intramuros 

www.lapossession.re 